

Les ambiguïtés d'Internet

LES FOUS D'INTERNET proclament que «tout le monde, il est cool, tout le monde il est branché». A l'instar du chemin de fer ou du téléphone, dont les réseaux devaient mettre fin à la guerre et à la lutte des classes, le «web» est censé renouveler la démocratie.

Cette vision optimiste d'Internet s'appuie sur la convivialité et l'universalité du «réseau des réseaux» et sur le nombre rapidement croissant d'utilisateurs individuels – une cinquantaine de millions aujourd'hui, soit trois fois plus qu'il y a trois ans, habitant principalement aux USA, en Scandinavie, en Australie et en Suisse.

Certes, la possibilité d'accéder via le triple w (disponible depuis 1994 seulement et déjà considéré comme un acquis ancien) accroît les chances de diffusion des informations dans les domaines les plus divers. La vulgarisation scientifique, le partage culturel, le téléapprentissage: autant de formes de communication des connaissances et des œuvres qui appartiennent à tous.

Vraiment? D'Internet, l'on peut tout dire et son contraire, par exemple que le réseau favorise aussi bien l'espionnage industriel, la communication entre terroristes ou le racolage des pédophiles que la lutte contre les uns et les autres. Parmi les contradictions et les ambiguïtés dont les internautes sont autant victimes que bénéficiaires, la principale tient sans doute au libre accès universel. Techniquement, c'est juste. Pratiquement, Internet reproduit fidèlement les schémas discriminatoires traditionnels, entre les hommes et les femmes, le Nord et le Sud, les mieux et les moins bien lotis.

Selon les enquêtes, les internautes de sexe mâle forment entre 85% et 95% des navigateurs à domicile. Confrontées à Netscape et autres logiciels pourtant conviviaux, les femmes semblent nettement plus réticentes. Quant à l'universalité d'Internet, elle demeurera théorique aussi longtemps que les branchés habiteront pour la plupart dans les pays industrialisés, le plus souvent dans les grandes villes, à proximité des gros serveurs. Enfin, il

ne faut pas négliger l'investissement représenté par l'indispensable ordinateur personnel.

Tout cela mérite bien sûr d'être nuancé. Les femmes ont leurs propres serveurs, aux Etats-Unis et en Allemagne notamment; dans notre pays, elles disposent plus souvent que les hommes d'un PC à domicile – mais deux fois moins souvent qu'eux d'un ordinateur à la fois au travail et à la maison. Et nombre d'agriculteurs ou de médecins actifs dans le tiers-monde peuvent puiser aux sources d'informations accessibles sur toute la planète – pour autant qu'ils ne se trouvent pas dans les vastes contrées de l'Afrique noire ou de l'Asie centrale à partir desquelles on n'atteint aucun serveur.

En tout état de cause, la démocratisation par le www demeure aussi illusoire que la participation par le câble. Car les nouvelles technologies exigent toujours beaucoup de la part de leurs utilisateurs. Avec la prolifération des serveurs et surtout des sites, la

recherche des informations utiles devient un entreprise subtile, qui demande de plus en plus d'esprit de système et de pratique documentaire. Celui ou celle qui n'a pas

Un phénomène de société qui la fait évoluer, mais ne la transformera pas

l'habitude de fréquenter les bibliothèques, ni cette sorte de flair acquis par la consultation de publications en tous genres, aura toujours de la peine à «surfer» utile, seule manière de ne pas se lasser rapidement d'un beau jouet, une fois passée la phase jubilatoire des débuts. Aussi bien les individus avec formation supérieure comptent parmi les internautes les plus accrochés et les étudiants se branchent en si grand nombre sur Internet qu'ils maintiennent la moyenne d'âge des utilisateurs au-dessous de trente ans.

Internet, multimédia, cyberspace & Cie: des formes de divertissement, et aussi des occasions d'apprentissage, d'information, de libération donc. Des occasions qui se présentent inégalement selon les personnes, leur sexe, leur lieu de vie, leur niveau de formation. Internet, un phénomène de société, qui la fait évoluer sans doute, mais qui ne la transformera sûrement pas.

Les labyrinthes de l'administration fédérale

Ambition au départ, modestie à l'arrivée. C'est le constat final qui ressort à l'issue du processus de réforme gouvernementale. Or une approche transversale et coordonnée des dossiers est plus que jamais nécessaire.

L'INTENTION EST AMBITIEUSE. Pourtant la nouvelle étape de la réforme gouvernementale décidée par le Conseil fédéral reste bien modeste.

L'intention d'abord: simplifier les procédures, rendre plus homogène l'organisation administrative et créer de nouvelles collaborations pour améliorer les prestations publiques. Après trois ans de réflexion interne et avec l'appui d'un consultant chèrement payé, l'exécutif s'est péniblement mis d'accord sur un projet minimaliste. Kaspar Villiger n'a pas caché qu'il a dû négocier ferme avec ses collègues pour parvenir à faire bouger quelques pièces du puzzle administratif. Certes la recherche est maintenant localisée dans deux départements au lieu de quatre. Et le département mammouth de l'intérieur se trouve quelque peu allégé. Mais c'est celui des transports, des communications et de l'énergie qui devient le poids lourd.

Bien sûr, on peut imaginer des départements mieux équilibrés en terme de charge de travail. Mais tous les calculs et tous les scénarios se heurteront toujours au chiffre sept. Car c'est dans

cette limitation que réside le nœud du problème. Si encore les conseillers fédéraux avaient pu se décharger de dossiers importants sur des secrétaires d'Etat. Le peuple, qui croit toujours dans les vertus de la simplicité, n'en a pas voulu.

Dans ces conditions, la solution qui consiste à élargir le collège gouvernemental à 9 ou 11 membres ou à créer un directoire restreint – 3 à 5 membres – auquel seraient subordonnés des ministres ne peut plus être écartée longtemps encore.

Il est encore un autre problème, rarement évoqué, celui de la gestion départementale des affaires publiques. La complexité des problèmes à résoudre, leur caractère de plus en plus transnational mettent à rude épreuve le découpage en dicastères qui sont autant de principautés jalouses de leurs prérogatives. Aujourd'hui la gestion par dossier doit prendre le pas sur la défense du territoire administratif. Cette approche plus transversale des affaires publiques ne paraît pas envisageable sans un renforcement de la fonction présidentielle (voir DP 1288, «Il n'y a plus de pilote dans le cockpit»). *jd*



Arrestation d'une militante après une échauffourée autour de la colonne Nelson, à Trafalgar square.

L'émancipation des femmes, dossiers du 20^e siècle, Rencontre, 1970

Après la foire d'empoigne, la coopération

L'espoir est permis de voir les acteurs de la santé travailler en commun. La conférence sur l'assurance maladie a montré que les bonnes volontés ne manquent pas. Attention cependant à ne pas réduire les prestations de base.

LA CONFÉRENCE SUR l'assurance maladie, organisée par Ruth Dreifuss à la fin du mois de janvier, pourrait marquer la fin d'une étape. Celle de la confrontation entre prestataires de soins, assurances et collectivités publiques qui, jusqu'à présent, se sont renvoyé sans ménagement la responsabilité de l'augmentation des primes tout en cherchant à utiliser les dispositions de la nouvelle législation (LAMal) à leur avantage exclusif.

L'arbitre va jouer son rôle

Aujourd'hui, les différents acteurs de la santé ont pris conscience des mécanismes de régulation mis en place par

ÉLECTIONS VAUDOISES

Les deux faces de la crise vaudoise

LES ÉLECTEURS VAUDOIS ont envoyé successivement des signes totalement contradictoires. Devant les difficultés de l'Etat ils ont d'abord mis en place une majorité de gauche au Conseil d'Etat. Puis ils privent l'Etat, malgré un consensus politique large, des moyens de rétablir les finances.

La majorité actuelle du Conseil d'Etat refusera les coupes antisociales. La droite espère peut-être dans un an, par un renversement de majorité, les imposer. Mais on peut douter que la droite soit en mesure d'imposer les réformes de structure qu'exigerait la situation. Elle ne peut violer son électorat: qu'il s'agisse de la réforme hospitalière, et notamment de la redéfinition de la mission de plusieurs hôpitaux, de la péréquation intercommunale, de la réorganisation et de la fusion des communes, voire de l'impôt ecclésiastique.

Dans l'immédiat, il faudrait trouver 110 millions pour retrouver simplement le niveau du catastrophique déficit actuel. Et quand on sait ce que signifient 110 millions d'économies supplémentaires, qui prétendra que le vote du peuple a permis de reculer pour mieux sauter?

ag

la LAMal et des dangers qu'ils encourrent à vouloir faire cavalier seul: les hôpitaux trop gourmands sont mis à l'index par les caisses-maladie, de nombreux assurés émigrent vers les caisses plus avantageuses et résilient des assurances complémentaires trop onéreuses. L'Office fédéral des assurances sociales, sous la houlette de son nouveau directeur Otto Piller, est bien décidé à jouer plus fermement son rôle d'arbitre et à garantir le respect des règles du jeu. On attend également de cet office qu'il améliore l'information à la population, une tâche par trop négligée jusqu'ici.

La bonne volonté manifestée à Berne par tous les partenaires de la santé ne suffira pourtant pas à restaurer la confiance de la population dans la LAMal. La crise engendrée par la mise en vigueur précipitée de la nouvelle loi ne sera surmontée que par des résultats concrets. Il faudra attendre encore quelques mois pour vérifier si le dialogue noué à Berne porte ses fruits: clarté enfin réalisée dans l'établissement des primes, accord entre les cantons et les caisses sur le financement des soins à domicile et des établisse-

ÉLECTIONS VALAISANNES

Enfin, la mue valaisanne!

LE PREMIER TOUR de l'élection du Conseil d'Etat valaisan est un signe fort. Ballottage général, à une exception près, et percée de Peter Bodenmann. Il paraît bien placé pour confirmer au second tour. Mais la question est posée d'abord au PDC. La réponse sera connue lorsque ces lignes paraîtront. Peut-il encore prétendre à une majorité absolue au gouvernement de 4 sièges sur 5? S'il l'abandonnait un siège, il n'aurait pas encore abandonné la majorité de 3 sur 5. S'il n'a pas la sagesse de tirer la leçon, non seulement de ce scrutin, mais de l'évolution en profondeur des villes valaisannes, les électeurs l'y contraindront, selon toute vraisemblance.

ag

ments médicalisés pour personnes âgées, planification hospitalière efficace, etc.

Accès à des soins optimaux

Si la maîtrise des coûts de la santé passe par un effort commun d'économie, elle ne peut en aucun cas porter sur une limitation des prestations couvertes par l'assurance de base, comme le préconise plus ou moins ouvertement le concordat des caisses-maladie. Cette assurance de base, c'est là la philosophie de la LAMal, garantit à chacun l'accès à des conditions optimales de soins. Dès lors le catalogue des prestations ne peut qu'évoluer en fonction des progrès de la médecine, pour autant que soient respectés les critères légaux de l'efficacité, de l'adéquation et de l'économicité. Renoncer à des thérapies reconnues sous prétexte d'économie, c'est ouvrir la voie à une médecine de classe privilégiant ceux qui disposent de ressources financières suffisantes. C'est aussi détourner l'attention des possibilités nombreuses de réduire les coûts de la santé sans porter atteinte à la qualité des soins.

jd

Médias

NICOLAS ROULIN, rédacteur en chef du *Teletex*, a choisi le vocabulaire de la boxe pour son commentaire dans le numéro du 2 février. Il s'intitule «Avoirs juifs: Pourquoi attendre?»

Extrait choisi:

«La Suisse offre décidément un spectacle attristant. Elle ressemble à un boxeur recevant la «raclée» de sa vie, encaissant coup sur coup, tel un pantin... S'il ne veut pas finir KO debout, le Conseil fédéral se doit de reprendre l'initiative... A l'abri du pugilat médiatique, les historiens pourraient enfin œuvrer dans un climat de confiance retrouvé.»

cfp

Pas d'ordonnance, pas d'assurance

Dans le canton de Vaud, la rentrée scolaire de cette année a révélé un problème qui mérite attention. Un enfant, clandestin, a demandé à s'inscrire à l'école. Le directeur de l'établissement scolaire lui demande alors un certificat d'assurance maladie comme le règlement l'exige. Les parents obéissent et tentent d'inscrire leur enfant à une caisse maladie. Sans succès. Les caisses maladies contactées refusent d'assurer tout clandestin, arguant de l'ordonnance de la LAMal.

LA LOI SUR l'assurance maladie entrée en vigueur en mars 95 a une grande qualité: elle inscrit le principe de l'assurance maladie de base obligatoire pour tout le monde. Mais ce principe a un effet pervers; il oblige l'Office fédéral des assurances sociales à circonscrire de façon très stricte les ayants-droit et les caisses maladie à trier leurs clients. Ainsi dans l'ordonnance de la Loi sur l'assurance maladie, toutes les personnes domiciliées en Suisse sont tenues de s'assurer (voir encadré).

Nous avons parlé dans DP 1288 de l'illégalité dans laquelle vivent les clandestins et leur famille et cela quelquefois pendant des années. Avant l'introduction de la nouvelle LAMal, les clandestins s'affiliaient à des caisses maladie sans que celles-ci ne s'interrogent sur la situation du bénéficiaire. Les clandestins contractaient une assurance maladie renouvelable tous les trois mois, la plupart du temps, ils étaient soumis à des réserves. Mais l'introduction de la nouvelle loi, et les précisions qui l'accompagnent ont rendu impos-

sible l'appartenance des clandestins à une caisse. Même pour celles qui le souhaitent le message de l'OFAS est clair: les clandestins n'entrent pas dans la catégorie des personnes devant bénéficier d'une assurance, les caisses ne peuvent donc pas les assurer.

Les clandestins et leur famille se retrouvent dès lors sans protection contre la maladie, passant là encore entre les mailles du filet social. Aux 100000 clandestins sans couverture sociale, il faut ajouter les enfants d'étrangers avec autorisation de séjour, mais illégaux du fait de l'interdiction du regroupement familial. L'OFAS évacue le problème par voie législative, les autorités politiques ferment les yeux, laissant aux institutions hospitalières la prise en charge, officieuse, des malades clandestins.

Dans le canton de Vaud, l'impossibilité pour les étrangers illégaux de s'affilier à une caisse maladie suscite un autre type de problème: en effet la législation veut que chaque élève entrant en scolarité fournisse une copie de son contrat d'assurance maladie. Cette mesure, utile à un moment où celle-ci n'était pas obligatoire, contraint les établissements scolaires à enfreindre la loi vaudoise s'ils veulent admettre les enfants clandestins.

Ce règlement est aujourd'hui caduque et devrait disparaître de la législation vaudoise. Mais ceci ne changerait en rien la situation sociale des clandestins, obligés actuellement de s'adresser à l'aide sociale pour payer leurs frais médicaux, et ceci pour autant qu'ils soient solvables.

Si les autorités tolèrent, en fermant les yeux, la présence de travailleurs illégaux, qu'au moins les cadres légaux laissent aux institutions la marge nécessaire à leur prise en charge. gs

Ordonnance sur l'assurance maladie

«Les personnes domiciliées en Suisse au sens des articles 23 à 26 du Code civil suisse sont tenues de s'assurer, conformément à l'article 3 de la loi.

Sont en outre tenus de s'assurer:

- les ressortissants qui disposent d'une autorité de séjour au sens de l'article 5 de la loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers valable plus de trois mois;
- les ressortissants étrangers exerçant une activité dépendante et dont l'autorisation de séjour est valable moins de trois mois, lorsqu'ils ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance équivalente pour les traitements en Suisse;
- les personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse conformément à l'article 13 de la loi de 5 octobre 1979 sur l'asile et les personnes pour lesquelles une admission provisoire a été décidée conformément à l'article 14a LSEE.»

Loi scolaire vaudoise

Article 7

«Les demandes d'admission à l'école infantine, accompagnées de l'acte de naissance ou du livret de famille et d'une attestation d'assurance maladie et accident, ainsi que des certificats de vaccinations obligatoires, sont adressées au directeur avant le 15 mai, pour l'année scolaire suivante.»

Après le bouturage du mouton écossais, à qui le tour?

Le mouton Dolly ne constitue qu'une petite avancée dans la recherche. L'efficacité du clonage n'est pas parfaite, mais celui-ci pose des interrogations éthiques.

AU MOMENT DE la procréation, papa et maman contribuent inégalement à l'entreprise: certes, chacun apporte la moitié exactement de l'ADN du nouvel organisme; pour le spermatozoïde, sa contribution s'arrête là; mais l'ovule apporte, outre nutritifs et énergie, toutes les instructions qui permettent de démarrer les divisions cellulaires et la construction de l'embryon. Dans le clonage, on utilise cet enthousiasme ovulaire: l'ovule vidé de son propre ADN accueille et utilise le matériel génétique transféré d'une autre cellule, embryonnaire ou - et c'est nouveau - adulte.

Les faits

Le mouton cloné, Dolly, ne constitue en soi qu'une petite avancée dans une série d'expériences commencées au début des années septante par J. B. Gurdon sur *Xenopus laevis*. Ce clonage, intervenant rapidement après le clonage l'an passé, par le même groupe, d'un mouton à partir de cellules fœtales, indique la vivacité de la recherche semi-publique lorsqu'un institut de recherche fondamentale (Roslin Institute) est accouplé à une compagnie commerciale (PPL Therapeutics), qui avait en son temps produit le mouton transgénique Tracy, dont le lait contenait une protéine humaine.

Le problème technique majeur des

expériences d'implantation est d'injecter dans l'ovule vidé un noyau (contenant tout l'ADN) qui provienne du bon stade du cycle cellulaire; on doit d'abord désapprendre à la cellule à être une cellule du foie voulant produire des cellules du foie - les cancers font cela très efficacement. Dans le cas du mouton Dolly, les chercheurs ont prélevé de la glande mammaire chez un adulte et mis ces cellules en culture; puis ils les ont affamées pendant quelques jours; elles ont alors quitté le cycle de croissance, sont devenues quiescentes. Après le transfert dans l'ovule, les premières divisions se font dans l'incubateur (comme pour la fécondation in vitro) puis la petite morula embryonnaire est introduite dans une mère porteuse. Dans le cas présent, il y a eu 277 injections dans des ovules, 29 introductions d'embryons dans des mères porteuses, 13 grossesses et la naissance d'un seul agneau viable.

L'efficacité est donc loin de l'optimum, et comme la glande mammaire contient aussi des cellules non différenciées, de type embryonnaire, c'est peut-être une de ces cellules-là qui a produit le mouton viable. Quoi qu'il en soit, même si la prudence scientifique sur cette percée est de mise, on sent bien dans nos tripes que, si ce n'est cette fois, ça ne saurait tarder; nous pourrions bouturer des espèces évoluées à partir d'un donneur adulte, à l'aide d'un ovule vide et d'un utérus de location.

Recherche fondamentale et appliquée

Est-ce que le vieillissement s'accompagne d'altérations du matériel génétique? Quelles sont les premières instructions lors du développement de l'embryon? Quels sont les facteurs qui différencient les cellules? Ces questions-là peuvent en partie être approchées par les techniques de transfert nucléaire utilisées ici; malheureusement la souris de laboratoire semble réticente jusqu'ici au clonage. C'est dans les animaux de rapport que le clonage excite le plus les investisseurs.

On peut imaginer qu'un propriétaire de cheval de course préfère le cloner plutôt que l'accoupler. Les animaux de ferme transgéniques sont une autre source potentielle de clonage; il semble qu'il y ait une grande variabilité dans l'efficacité de la transgénèse, tel mouton transgénique produisant un lait thérapeutique excellent, tel autre, obtenu par la même technique, produisant un lait médiocre, et donc cloner les meilleurs producteurs semble financièrement très intéressant (c'est la raison pour laquelle on trouve PPL Therapeutics derrière l'entreprise de clonage de Dolly). Le brevet est tenu par la compagnie commerciale, non pas par l'institut de recherche. On a aussi entendu que l'on pourrait sauver des espèces en voie de disparition par clonage, ce qui est bien sûr illusoire - une espèce ne survit que si elle est diverse et adaptable.

Chez l'homme

Que pourrait-on faire chez l'homme? On serait bien sûr limité par le nombre d'utérus à disposition, mais les scientifiques pourraient s'attaquer sérieusement, en créant des milliers d'individus identiques, à la question de savoir ce qui, des gènes ou du milieu, nous pousse à la violence, à l'appréciation de la musique de Mahler, à voter radical. Il y aura probablement des demandes de clonage multiples: tels parents, ayant perdu leur petite fille veulent lui donner une seconde chance et recommencer à zéro, tel couple marié de lesbiennes aimerait un enfant, tel capitaine d'industrie aimerait des organes de rechange. Tout s'imagine, sauf l'hypothèse des mille Hitler - on sait déjà le faire sans clonage, il suffit d'un bon mélange de misère, de mésentente et de violence. Notre dernier rempart contre l'horreur est la dignité humaine; elle est indissociable de la diversité: nos enfants sont différents de nous, nous ne pouvons pas les fabriquer à notre image. ge

I. Wilmut et al., *Viable offspring derived from fetal and adult mammalian cells*. *Nature* Feb. 27 1997, p. 810-813.

RE(Lu)

Le compte-rendu des débats du Conseil national, en 1948, sur la coopération économique européenne, - à savoir la participation au Plan Marshall. A la fin du débat Walther Bringolf attaque l'attitude des députés du Parti du travail.

Réactions immédiates:

«M. Nicole: Crapule! (vacarme, interruptions). Prenez garde, Trotzky!

M. Vincent: Vous avez été plus souvent que Nicole à Moscou!» cfp

Mémoires d'un voleur dans la

La sortie d'un nouveau livre de Revel ne passe pas inaperçue: ni sur les tables des libraires (ce sont souvent des pavés), ni dans les articles de presse.

Il surprend (traitant tantôt de la sensibilité gastronomique de l'Antiquité à nos jours, souvent de philosophie politique, parfois de Proust ou de poésie), il agace, il impressionne.

Il y a vingt-cinq ans il publiait Ni Marx, ni Jésus, Aujourd'hui, il publie des Mémoires.

JEAN-FRANÇOIS REVEL est avant tout un critique. Il déteste les idées reçues et le fait savoir. On comprend mieux, lisant ses mémoires, comment il a forgé sa capacité subversive. Elève des Jésuites, puis normalien, filière philosophie, il a refusé d'aborder sa discipline par les cours professoraux et les commentateurs, qui créent conjointement par leurs présentations et leurs démarquages le «bon usage» et l'interprétation officielle. Il affirme avoir toujours commencé par la lecture des textes des auteurs et non ceux des glossateurs. D'ailleurs, il séchait souvent les cours pour participer à des activités de résistance dans Paris occupé, tenant le rôle de porteur de documents dans le groupe de Pierre Grappin, qui

fut arrêté par la Gestapo (puis vulgairement malmené par les étudiants de Nanterre en 68, qui ignoraient ou méprisaient son passé héroïque): pour lire en philosophie ses classiques dans le texte, il faut une tête bien faite et un solide appétit. Revel est pourvu de l'un et de l'autre: amateur de cuisine, de bons vins, curieux des arts et des cultures étrangères, italienne, hispanique, américaine... et philosophe. Et puis, on l'apprend par ses mémoires, né et élevé à Marseille – ce qui aide à comprendre la tonalité de ses «histoires».

Le milieu médiatique

Le voleur dans la maison vide (titre bien pessimiste pour coiffer la vie de

Cinq conditions préalables à toute révolution

EN 1970, DANS l'après 68, J.-F. Revel publiait un livre retentissant: *Ni Marx, ni Jésus*. Il affirmait que la nouvelle révolution mondiale partirait des Etat-Unis. *DP* lui avait consacré tout un numéro. En rappel, les cinq conditions préalables à toute révolution, selon Revel en 1970.

Revel écrit: «Les tactiques n'ont d'efficacité révolutionnaire que par rapport à une stratégie d'ensemble. Aucune n'a de valeur par elle-même, à moins qu'une nouvelle organisation de la société ne soit prête à se substituer à la précédente, c'est-à-dire que les cinq conditions préalables ne soient remplies, et que l'élaboration des solutions n'ait été poussée assez loin dans les cinq domaines suivants:

- Critique de l'injustice dans les rapports économiques, sociaux, éventuellement raciaux.
- Critique de la gestion, ou de l'efficacité. Cette critique vise le gaspillage des ressources matérielles et humaines, elle se lie à la critique précédente en montrant que l'injustice entraîne une mauvaise organisation, donc l'improductivité et la dilapidation. Elle met également en accusation le détournement du progrès technique vers des objectifs inutiles ou nuisibles.
- Critique du pouvoir politique. Elle porte tantôt sur sa source et son principe, tantôt sur la technique du pouvoir, sur les conditions dans lesquelles il est exercé, distribué ou confisqué, la localisation des centres de décision, le rap-

port entre les conséquences de ces décisions pour les citoyens et la difficulté ou l'impossibilité pour eux d'y être associés.

- Critique de la culture: morale, religion, croyances dominantes, usages, philosophie, littérature, art; critique des attitudes idéologiques qui les sous-tendent; critique de la fonction de la culture et des intellectuels dans la société et de la distribution de cette culture (enseignement, diffusion, information).

- Critique de l'ancienne civilisation comme censure ou revendication de la liberté individuelle. Cette critique vise les rapports entre la société et l'individu en prenant celui-ci moins comme citoyen que dans sa sensibilité et son originalité, et la société comme moyen de dégrader la valeur propre de chaque individu ou au contraire de la mutiler. Elle mesure par exemple la faillite d'une société à la pauvreté et à la sécheresse des relations humaines qu'elle détermine (fraternité ou agressivité), à l'uniformité des types humains qu'elle fabrique, (conformisme), et en général à la contrainte qu'elle fait peser sur les êtres, à l'incapacité où elle les met de réaliser leurs virtualité et de se diversifier les uns des autres. La révolution est ressentie dans ce contexte comme libération de la créativité personnelle et réanimation des initiatives, contre les «horizons bouchés» et le climat de pesanteur et d'«à quoi bon?» des sociétés répressives.»

maison vide

cet intellectuel épicurien qui n'a trouvé vides ni les bibliothèques, ni les musées, ni les garde-manger) n'est pas une autobiographie minutieuse, linéairement déroulée. Les galéjades n'excluent pas la pudeur. C'est le parcours d'un homme, rétif et sociable, dans les milieux de la société française d'après-guerre avec une étonnante lacune: rien sur la guerre d'Algérie. Le milieu de l'enseignement, dont Revel fait l'éloge, soulignant les duretés du métier, lui, peu suspect de corporatisme («après quatre heures de cours, j'étais lessivé»). Puis le monde de l'édition et plus particulièrement celui du journalisme: il

«On l'a souvent observé:
la France est le plus révolutionnaire des pays conservateurs.
(op. cit., p. 392)»

fut pendant trois ans directeur de l'Express.

Revel rappelle les faits, rectifie, se donne, souvent, le beau rôle, parfois avec humour, parfois avec satisfaction. Et chez cet homme si amoureux de l'Italie, bon connaisseur des Etats-Unis, l'univers demeure de fait très parisien.

Revel signe des éditoriaux, écrit des livres. Ce sont ses outils d'expression. Il refuse la distinction si commune entre ce qui est littérature, fiction, livre et ce qui ne serait qu'expression de circonstance, journalistique. Prétention à l'immortalité pour les premiers, condamnation à l'éphémère pour les autres, quand bien même Pascal ou Diderot appartiennent à la deuxième catégorie.

Mitterrand, le pouvoir et son contenu

François Mitterrand ne pouvait espérer l'emporter en 1981 sans les voix communistes. Il céda donc sur le programme commun. Revel refusait cette collectivisation coûteuse. Que fallait-il privilégier? La conquête du pouvoir et la signification immense d'une alternance réussie quitte à lâcher les promesses au fur et à mesure des résistances, ou le contenu du pouvoir, c'est-à-dire d'une gestion et d'une transformation réelle de la société?

Au fil des pages on vit le choix impossible du présidentielisme français: le pouvoir sans contenu ou le contenu

sans pouvoir. Car ce choix n'est pas seulement abstrait. Il est mêlé d'intrigues, de chassés-croisés dans le monde médiatique. Revel, dans son style appuyé et parfois brillant de moraliste, nous livre longuement l'envers de ce décor. Avec une conclusion pessimiste de la vanité des apparences ressentie en fin de vie. «Et ce que je revois n'est qu'un peu d'eau sur la terre sèche, comme dit encore un proverbe bouddhiste: elle stagne un instant, puis disparaît». ag

Jean-François Revel. *Mémoires. Le voleur dans la maison vide*. Plon 1997.

Oubliés...

INUTILE DE COMPULSER trop de publications pour connaître l'attitude du Parti socialiste suisse à l'égard des réfugiés. Il est par contre recommandé de consulter les rapports de gestion du PSS. On y trouve sans conteste la preuve que les membres du parti et de l'Union syndicale ont joué un rôle important, qui doit être connu et reconnu.

Des exemples extraits du rapport pour 1938: dépenses de l'Aide suisse aux réfugiés à la charge du PSS et de l'USS: 51933 fr. 50 pour 1937 et 65075 fr. 06 en 1938. La différence étant due à l'arrivée des émigrés autrichiens. Les bénéficiaires de cette aide en 1938: 78 personnes ont reçu une aide permanente, 32 personnes ont bénéficié d'une aide durant quelques mois jusqu'au départ vers d'autres pays et 641 camarades de passage se sont vu octroyer une aide durant quelques jours.

Autre fait à signaler: le 16 septembre 1939, le Comité central a voté une résolution de protestation qui commence par ces mots: «Le PSS constate avec indignation que, selon des informations dignes de foi, des organes de police ont expulsé et reconduit à la frontière de pays dictatoriaux des émigrés qui avaient cherché asile en Suisse. Il s'indigne qu'on les ait livrés ainsi à leurs bourreaux...» cfp

THÉÂTRE

L'étrange M. Salanfe

DES TEXTES INÉDITS, une voix. Qui est donc Maurice Salanfe, l'auteur présumé des brefs textes présentés au théâtre du Lapin Vert?

C'est toujours un petit, un amoindri, qui parle: enfant ou grand enfant demeuré malicieusement naïf, cadet de fratrie, simple, mari rabaissé par l'amour, souffre-douleur d'entreprise.

Le cri de révolte des damnés de la terre, ces hommes l'ignorent. Des bribes de vie se racontent sans distance ni réflexion. Chaque narrateur est une des incarnations burlesques de l'humour involontaire.

Quelque chose déraile méthodiquement

On lit. Nous voilà immergés dans le point de vue d'un personnage sur le petit monde où il vit: un enfant avec son grand-père, un poète en herbe en vadrouille avec son ami Georges, un pseudo-malade qui se joue de son médecin («Champion»). Le regard est naïf ou roublard, vaillant mais dérisoire, saugrenu et tendanciellement paranoïaque («Le Bourreau de soi-même»).

Une situation de départ, rudimentaire, concentre une série d'éléments expansés ensuite selon la théorie de l'absurde («Moi, je rentre à la maison pour les fêtes de Noël», «Avec Georges, on est partis sur les routes de campagne», «Je connais tout de la crucifixion»). Peu à peu, tout est contaminé par une étrange familiarité: C'est notre monde et ça ne l'est pas tout à fait. Quelque chose déraile méthodiquement.

Les antihéros de ces courts textes évoquent, en direct et sans le recul du temps, leurs déboires et leurs dérisoires prouesses, et cela dans une langue orale, minimale, semée d'accents locaux. Ils assistent avec candeur à leurs propres chutes. Protégés par de minuscules rituels, ils semblent vivre sur la résolution inaccomplie du narrateur de *Mes tantes*:

«Dès aujourd'hui, j'ai décidé que j'étais grand». Jérôme Meizoz

Textes de Maurice Salanfe, mise en scène de François Marin, Théâtre du Lapin Vert, Lausanne, du 7 au 22 mars, les vendredi et samedi à 20h30.

Chessex: la statue est-elle en carton-pâte?

*L'essai de Charles Edouard Racine, **L'Imposture ou la fausse monnaie, consacré à l'œuvre de Jacques Chessex est le fruit, mûri, d'une colère. Une colère qui prend le ton du pamphlet tant elle s'exprime dans le silence assourdissant du consensus littéraire.***

Charles Edouard Racine entend réparer une injustice flagrante. Jacques Chessex serait un imposteur et son œuvre une fausse monnaie destinée à payer au petit monde littéraire romand le prix de son hypocrisie. S'il reconnaît à l'écrivain de Ropraz un certain talent pour la description de ce coin de terre vaudoise, Racine ne lui prête aucune aptitude littéraire, si ce n'est celle d'entretenir l'illusion de son talent.

JACQUES CHESSEX, c'est un peu la statue du commandeur. Même exilé dans sa thébaïde de Ropraz, l'écrivain continue d'exercer son autorité paternelle, quasi démiurgique sur le monde de la littérature romande, un peu comme la figure du père qui ne cesse de hanter ses propres romans.

Charles Edouard Racine, professeur de français à Lausanne et écrivain a osé s'attaquer aux œuvres de Chessex, animé visiblement par un souci moral de dénoncer une méprise: il y a des œuvres authentiques, il y a des impostures et celles de Chessex sont à jeter dans la deuxième catégorie.

Selon Racine, l'écriture de Chessex est maladroite, bourrée de redondances et de métaphores lourdaudes. Les personnages n'auraient pas d'épaisseur, des figures destinées à mettre en valeur le héros, sorte de double obsessionnel de l'écrivain; les voix sonnent faux, les dialogues sont truffés d'incohérence; Chessex, dit Racine, ne maîtrise qu'un seul registre, le sien: le je, omniprésent dans tous ses romans, est totalitaire voire castrateur, puisque les personnages qui gravitent autour de lui n'ont pas d'existence propre.

Toc et kitscherie

Racine accuse non seulement Chessex d'imposture littéraire, mais aussi de vendre (Racine dit «prostituer») son écriture au seul service d'obsessions folkloriques «goncourisées»: le tandem «faute et redemption» issu d'un calvinisme en toc. Chez Chessex «le mystagogue», la culpabilité des hommes est sublimée par la chair et la voie de la redemption passe par les «plis, ruisseaux, labyrinthes» d'un corps féminin ainsi instrumentalisé. L'œuvre de Chessex serait alors un produit fourre-tout, mêlant le répertoire de la transgression et de la provocation à un immoralisme de pacotille; une œuvre plus bigote que baroque, puisant sans pudeur dans les références littéraires et s'en octroyant le lourd héritage: Flaubert pour la petite bourgeoisie, Ramuz pour les paysages, Duras pour les héros obsessionnels, un Sade helvétique et sans humour, sans oublier l'omniprésence de la symbolique biblique.

Racine, moraliste tel son illustre homonyme, en veut tout autant à l'écri-

vain pour ses impostures qu'aux critiques pour leurs flagorneries. Il y a un maître et des cireurs de pompes. Le monde littéraire romand y est dépeint comme une véritable institution de portiers d'ascenseur, qui se critiquent, se congratulent et se préfacent, faisant barrage dès qu'un des leurs est malmené. Le pavé de Racine fissure donc le rempart. Preuve en est la couverture médiatique qui a suivi la parution du livre: le *Nouveau Quotidien* en a fait sa manchette et le reste de la presse a suivi.

Le travail de Racine est salutaire. Si commandeur il y a, autant qu'il ne soit pas inébranlable. Mais le défaut du livre est d'enfermer la littérature dans une morale de l'authentique et du mensonger, du bien et du mal, somme toute bien vaudoise. Quand Racine est ébloui par le caractère sacré d'une littérature qui a son Panthéon et ses enfers, quand il soumet le concret à l'idéal, de pamphlétique, il redevient prof de français et la critique perd un peu de sa fraîche insolence. gs

Charles E. Racine, *L'imposture ou la fausse monnaie, un essai de critique littéraire: les romans de Jacques Chessex*, Antipodes, 1997

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp)

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (cfp)

Composition et maquette:

Claude Pahud,

Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9